

Domaine d'intervention de l'arrêté :
Fonction Publique – Personnels titulaires
et stagiaires de la FPT

CDG 40
TAG publié le 26 Juin 2024

Numéro : 2024/239
Objet : Fixation du tableau d'avancement de grade pour l'année 2024

Le Maire de SOUSTONS,

VU le Code général de la fonction publique,

VU les décrets fixant les conditions statutaires d'avancement des différents cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

VU la délibération du conseil municipal en date du 27/03/2009 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade (ratios promus/promouvables), après avis du Comité Technique en date du 23/03/2009,

VU l'arrêté de Monsieur le Maire de SOUSTONS en date du 17/06/2021 portant détermination des Lignes Directrices de Gestion (LDG), après avis du Comité Technique en date du 14/06/2021,

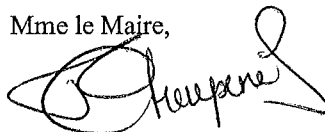
ARRETE

ARTICLE 1 : Au titre de l'année 2024, pour chaque grade visé, le tableau annuel d'avancement de grade est fixé conformément à l'annexe ci-jointe.

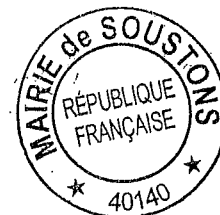
ARTICLE 2 : Le présent arrêté accompagné de son annexe sera communiqué au centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à SOUSTONS, le 12 juin 2024

Mme le Maire,



Frédérique CHARPENEL



Annexe de l'arrêté fixant le tableau annuel d'avancement de grade

ANNEE 2024

Mairie de SOUTONS

Grade d'avancement	Ordre de priorité	Nom usuel	Prénom
ATSEM ppal 1è cl	1	BIAVA	Nathalie
Agt de maîtrise ppal	1	COSTEDOAT	Jean-Baptiste
Agt de maîtrise ppal	2	FONTAINE	Thierry
Adj. tech. pal 2è cl	1	DE BESSA	Adélia
Adj. tech. pal 2è cl	2	PLASSIN	Cédric
Adj pat ppal 1è cl	1	LAFARGUE	Gisèle
Adj. anim ppal 2è cl	1	LAURENT	Séverine